

Berthier-sur-Mer HLM et harmonie

Euchariste Morin

Number 31, Spring 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18038ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, E. (1986). Berthier-sur-Mer : hLM et harmonie. *Continuité*, (31), 37–37.

Berthier-sur-Mer

HLM ET HARMONIE

Rompre avec la tradition
du HLM massif et monotone.



Dans le respect des formes et de la hauteur des maisons unifamiliales avoisinantes. (photo: Journal L'Oie Blanche)

L'été dernier, la municipalité de Berthier-sur-Mer était fière d'inaugurer son HLM, qui allait permettre aux personnes âgées de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu. C'est là un des objectifs de ce vaste programme d'habitations à loyer modéré dans lequel s'est engagé le Québec depuis quelques années.

Personne ne peut véritablement contester le bien-fondé de cet objectif social. Une fois l'idée acquise, il aurait pourtant fallu se mettre à la tâche pour tenter d'imaginer les façons les plus judicieuses de la concrétiser. Malheureusement, on a vu pousser un peu partout dans nos campagnes des bâtiments sans relation avec leur environnement, aux caractéristiques très facilement identifiables: structure massive et anonyme aux surfaces planes, adoptant des formes dénuées d'intérêt et de toute ornementation. Aussi, lorsqu'on décide d'implanter un bâtiment de ce genre au coeur du village (mais très souvent, les HLM se retrouvent balayés par les vents au milieu d'un champ), on ne peut que rompre l'harmonie architecturale par la disparité des formes, la différence marquée des proportions et l'usage abusif de matériaux et de teintes au goût du jour.

Il est pourtant possible d'insérer une construction neuve dans un ensemble patrimonial tout en minimisant les effets négatifs. Des expériences de localisation malheureuse de ces habitations pour retraits confir-

ment l'importance de les rapprocher du centre du village, et cela tant pour la clientèle elle-même que pour le rôle social que les personnes âgées jouent dans la communauté.

En situant le HLM en plein coeur du village, la municipalité de Berthier-sur-Mer et l'architecte Pierre Nolet de la Société d'habitation du Québec ont réussi ce double tour de force: intégrer l'immeuble à un site constitué d'une riche concentration de bâtiments patrimoniaux, tout en favorisant l'animation de la place de l'église.

Le bâtiment comprend dix logements, mais n'en respecte pas moins les formes et la hauteur des maisons unifamiliales avoisinantes. Le fait d'avoir joué avec les volumes rompt la monotonie d'une surface rectiligne trop longue. Des balcons au garde-corps ajouré permettent une communication vers l'extérieur pour les résidents du deuxième étage. Certaines fenêtres sont de dimensions généreuses, laissant ainsi entrer la

lumière abondamment tout en ouvrant la pièce sur l'horizon. Toutefois, on aurait pu ajouter une moulure autour des fenêtres, qui aurait apporté une touche décorative significative en donnant plus de vie aux murs du bâtiment. Le revêtement utilisé pour les murs, un déclin d'aluminium de 10 centimètres, rappelle le déclin de bois qu'on retrouve encore sur plusieurs maisons du village. La couleur grise s'harmonise à l'environnement naturel et au bâti traditionnel qui l'entoure; de plus, une bande blanche souligne bien les contours du bâtiment. Nous sommes loin du monotone HLM où se côtoient la «traditionnelle» brique brune et le très «moderne» acier émaillé.

En plus d'avoir accordé de l'importance à la valeur architecturale, les autorités municipales ont eu le souci de voir à ce que soient conservés les éléments naturels environnants. Le HLM se trouve donc entouré de magnifiques érables ayant atteint un âge respectable. Cet en-

vironnement contribue pour beaucoup à l'intégration de la construction et en rehausse la qualité architecturale. Les résidents bénéficient donc déjà d'un environnement agréable, qui ne peut que concourir à leur mieux-être.

Après s'être longtemps défié de l'architecture et de l'aménagement traditionnels, il semble qu'on veuille maintenant se réconcilier avec les éléments qui ont formé nos paysages et sont empreints d'une grande signification pour la population. Au fil des ans, les habitations, à l'architecture simple et harmonieuse, se sont organisées de façon ingénieuse et esthétique dans des espaces précis, créant un cadre de vie original.

On se doit de tenir compte de cette réalité et d'en saisir toute la valeur afin d'assurer la continuité architecturale du milieu d'intervention. *«Il n'y aura d'architecture valable que si elle est culturelle, c'est-à-dire si elle témoigne d'une façon particulière de se relier à son environnement, au passé en ce que celui-ci comportait d'authentique, à une esthétique concernant à la fois la fonction, la structure et la forme.»* ■

1) Questions de culture, no 4, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1983, p.12.

Euchariste Morin

Aménagiste à la Direction régionale de l'est du Québec du ministère des Affaires culturelles.